

**BUREAU
ÉLECTION DU PROCUREUR : DÉCLARATION**

(Si l'une ou plusieurs de ces déclarations ne sont pas exactes, prière de donner des informations supplémentaires)

Je soussigné, Richard Roy, déclare solennellement que :

1. Dans l'exercice de mes fonctions de juge, de procureur, de juriste, d'universitaire ou en tout autre qualité pertinente, jamais aucun aspect de ma conduite n'a fait l'objet de critiques formelles, ni d'autre constat disciplinaire défavorable.
2. Je n'ai jamais été récusé d'une affaire ou empêché d'agir à titre professionnel pour des raisons de conduite non éthique ou non professionnelle.
3. Dans l'exercice de mes fonctions professionnelles, j'ai toujours maintenu une complète indépendance par rapport à toute influence extérieure.
4. Je respecte la nécessité de promouvoir la diversité et l'inclusion fondées, par exemple, sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'invalidité, l'âge, et l'orientation sexuelle.
5. Je n'ai jamais fait l'objet d'une enquête ou d'un constat de harcèlement, harcèlement sexuel ou violence sexiste lié au travail ou autre.
6. Je n'ai jamais été déclaré en faillite ou fait l'objet d'un constat d'irrégularité financière ou d'incapacité de paiement de mes dettes.
7. Il n'y a pas procédure pénale, administrative ou civile en cours contre moi et il n'y en a jamais eu.
8. Je maîtrise au moins une des langues de travail de la Cour dans laquelle je peux m'exprimer en audience publique ou lors de réunions et rédiger mes propres documents et soumissions.
9. Par la présente, je reconnais que la présente déclaration sera rendue publique.



SIGNATURE

Fait le 14-12-2020 à Montréal